

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du jeudi 18 avril 2024

Présents : 14

Votants : 14

L'an Deux Mille vingt-quatre, le jeudi 18 avril, le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : vendredi 12 avril 2024

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Nicole VIRICEL, Mme Monique RAGEYS, M Didier LUXEMBOURGER, M Didier REYMONDON, M René VALLIER, Mme Patricia FILLON, Mme Stéphanie CHAMBE, Mme Françoise DUBOEUF, M Nicolas BERGER, M Jean-Luc GOUTAGNY, Mme Angélique PIBOLLEAU, M Noël BROCHIER, M Hervé PERRONNET.

Absents excusés :

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Mme Patricia FILLON

Quorum : 8

Ordre du jour :

Adoption du compte rendu du conseil municipal du jeudi 21 mars 2024

Délibération : Demande de subvention au titre du partenariat territorial avec le Département du Rhône -2024

Délibération : Demande de subvention de dotation Fonds Vert pour la rénovation de l'école

Délibération : RPPQS du SIEMLY

Délibération : Produit des amendes de police – demande de subvention au titre de l'année 2023

Autorisation de :

- l'achat d'un godet et d'une fourche à palette pour le tracteur
- l'achat d'un relevage avant pour le tracteur
- la poursuite de la Démarche Performancielle SYDER
- la signature d'une convention avec la SPA
- lancer les travaux de rénovation des vestiaires/douches de la salle des Sports

- Comptes rendus des commissions intercommunales

- Questions diverses.

→ **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Le procès-verbal de la séance précédente en date du 21 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

→ **Délibération**

Délibération : Demande de subvention au titre du partenariat territorial avec le Département du Rhône - 2024

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de rénovation énergétique de l'école St Exupéry.

Le montant de travaux estimé par l'économiste s'élève à 678 977 € HT, le montant de la maîtrise d'œuvre s'élève à 77 000 € HT, soit un total de 755 977 € HT.

Il est rappelé au Conseil Municipal qu'une subvention de 226 793.10 € est susceptible d'être accordée par le conseil départemental au titre du partenariat territorial.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de soumettre une demande de subvention.

Approuvé à l'unanimité

Délibération : Demande de subvention de dotation Fonds Vert

Monsieur le Maire fait part de l'appel téléphonique de Mme la Sous-Préfète concernant la demande de subvention DSIL, déposée l'année dernière pour ce même projet. Au vu de la rénovation énergétique, la demande de subvention doit être réalisée au titre du Fonds Vert.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de soumettre une demande de subvention Fonds Vert à la Préfecture, et précise que la Commune maintient la demande de subvention DSIL déposée en janvier 2023.

Approuvé à l'unanimité

Délibération : SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE 2023

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du Code général des Collectivités Territoriales, le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Approuvé à l'unanimité.

Délibération : Produit des amendes de police – demande de subvention au titre de l'année 2023

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que chaque année le Conseil Départemental doit répartir le montant de la dotation relative au produit des amendes de police entre les communes de moins de 10 000 habitants compétentes en matière de voirie, qui peuvent bénéficier d'une subvention pour les travaux relatifs à la circulation routière.

Monsieur le Maire propose de présenter un dossier de demande de subvention concernant la surélévation/sécurisation des abords de l'école pour un montant prévisionnel de 7 400.00 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de déposer une demande de subvention.

Approuvé à l'unanimité

Autorisation de :

L'achat d'un godet et d'une fourche à palette pour le tracteur :

Monsieur le Maire demande l'autorisation de commander ce matériel afin de permettre aux agents de charger, décharger : godet 1455€ HT et lève palette 1050€HT. **Devis acceptés à l'unanimité**

L'achat d'un relevage avant pour le tracteur : afin d'utiliser la lame à neige sur le tracteur

Investissement : 4800€HT. Il est prévu de revendre un camion pour financer.

Accord du CM

Achat godet saleuse : opportunité d'acheter ce godet pour utiliser le tracteur communal pour saler les voies : 7250€HT. **Accord du CM**

La poursuite de la Démarche Performancielle SYDER :

Mr Le Maire rappelle la démarche concernant le changement des lampes de l'éclairage public.

Suite aux précisions données par Mr Florin, sur le financement il apparait qu'il restera un reste à charge pour la commune de 3500€ environ par an sur 15 ans. La démarche est tout de même jugée intéressante et le Conseil municipal décide de donner suite au projet.

La signature d'une convention avec la SPA :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de convention avec la SPA de Lyon et du Sud Est pour la période 2024/2025, sur la base de 0.60€ par habitant par an, suite à la capture par un agent d'un chien errant et déposé à la SPA de Lyon basée à Brignais.

Le Conseil autorise la signature de la convention.

Lancer les travaux de rénovation des vestiaires/douches de la salle des Sports :

Mr Luxembourger informe que la commission Bâtiment s'est réunie et présente le projet de rafraîchissement de l'accueil, du coin-bar, des sanitaires ainsi que les vestiaires, douches, infirmerie et local des arbitres. Les devis sont en cours de finalisation afin de démarrer les travaux en juillet.

- Comptes rendus des commissions intercommunales
Eglise : problème de l'eau dans la chaufferie et local fioul. Proposition de mise en étanchéité. Des études sont en cours, budget estimé : 14 000€TTC
Accord du CM

Brigade Nature : Mme Rageys propose un devis de 600€/jour pour l'emploi de 3 à 6 personnes pour 2 jours pour aider les agents à arracher les renouées du japon en septembre
Accord du CM

- Questions diverses

Baignade Huringues : présentation du nouveau projet d'aménagement du plan d'eau naturelle. Cette installation pourrait créer des retombées économiques et redynamiser le camping.

MAM : Avancement des travaux : à ce jour le gros oeuvre maçonnerie est pratiquement terminé.
Finalisation du dossier administratif pour lancer les appels d'offres de l'aménagement intérieur. 1ere
réunion de chantier prévue le 7 juillet.

La date du prochain Conseil municipal est le Jeudi 23 mai 2024.
La séance est levée à 23h40

Le Maire,
Jean-Marc GOUTAGNY



La Secrétaire de séance,
Patricia FILLON

